

CONDITIONS GÉNÉRALES

Aeropark Charleroi

- Heure d'ouverture : de 04h à 00h
- Adresse : Avenue Jean Mermoz 29T, 6041 Gosselies (BE)
- Email : info@aeropark.be
- Société gérante du parking : SBH INVEST SPRL – TVA BE 0689.602.791.

Période de stationnement et arrivées tardives

Le client s'engage à respecter la période indiquée lors de sa réservation. Tout changement doit être prévenu par e-mail ou par téléphone. Toute modification à la période de stationnement entraînera un supplément par jour tel que défini par le tableau présent à la réception.

Les navettes circulent de 04h à 00h, si l'avion a du retard (entre 00h et 04h), il faudra que le client revienne au parking par ses propres moyens.

Service de parking

Toute réservation donne le droit de garer son véhicule durant la période des dates de réservation.

Cependant, lorsque le parking est complet, nous disposons du droit de refuser une réservation.

Réserver, payer, modifier et annuler

En cas de réservation de dernière minute (départ dans les 24h), contactez-nous par téléphone. Le client s'engage à payer sur le site du parking lors de son arrivée. Toute réservation peut être annulée par e-mail ou par téléphone sans frais supplémentaires.

Stationner

Il est impératif de stationner son véhicule sur une place de parking indiquée par le chauffeur. Un changement devra être effectué pour tout véhicule mal stationné ou occupant plus d'une place. Aeropark a le droit de changer le véhicule d'un mauvais emplacement.

Responsabilité

Le stationnement est pleinement au risque du client. Les clés peuvent être demandées par le chauffeur afin d'effectuer tout changement de place du véhicule. Aeropark décline toute responsabilité en cas de sinistre (vol, dégradation, incendie,...) au véhicule stationné. Aucun recours de quelque nature que ce soit ne pourra être exercé par le propriétaire ou l'utilisateur dudit véhicule contre Aeropark en vue de récupérer le préjudice subi par lui suite à la survenance d'un sinistre tel que mentionné ci-avant.

Réservation via un partenaire

Toute personne effectuant sa réservation pour Aeropark via un partenaire (tel que Parkvia, Ryanair, Allopark, Skypark,...) est tenu aux mêmes conditions générales. Elles sont d'ailleurs visiblement affichées à la réception du parking lorsque le client vient y déposer son véhicule ainsi que sur le site web www.aeropark.be

Droit applicable

Ce contrat est soumis au droit belge. En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement de Charleroi sont compétents.
